

Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée

1

Une France urbaine

- 93% de la population vivent dans une aire urbaine
- 699 aires urbaines en 2020
- Aire urbaine de Paris : 13 millions d'habitants
- Métropolisation du territoire : concentration des activités, des emplois et des services dans les grandes aires urbaines

Mémoriser les connaissances

- Augmentation des déplacements quotidiens à l'intérieur des aires urbaines
- provoque de la pollution, des embouteillages, des pertes de temps
- Augmentation des déplacements entre les aires urbaines

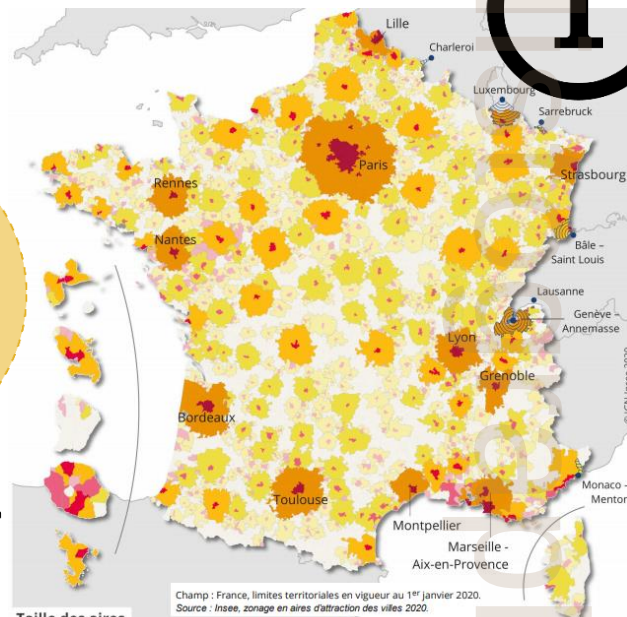
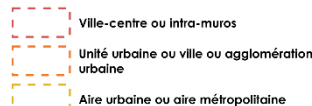
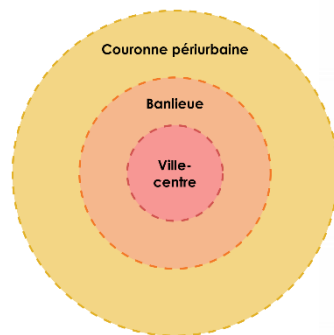
Développement des mobilités

Des centres-villes repensés

- Centres villes en crise (abandon, perte d'activités, pollution, embouteillages, insécurité...)
- Rénovation des centres villes pour répondre à la crise
- Rénovation des quartiers délabrés, transports durables et souples, voitures limitées, friches industrielles transformées en éco quartiers, végétalisation...

Un fort étalement urbain

- Développement de l'habitat pavillonnaire
- Diminution des espaces naturels et agricoles
- + de pollution, + de besoins, négatif pour le développement durable



Taille des aires

700 000 habitants ou plus
Pôle
Couronne

200 000 à moins de 700 000 hab.
Pôle
Couronne

50 000 à moins de 200 000 hab.
Pôle
Couronne

Moins de 50 000 habitants
Pôle
Couronne

Hors attraction des villes

Attraction des pôles étrangers

VOCABULAIRE

Agglomération : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).

Aire urbaine : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

Commune : territoire géré par un maire ; une commune peut-être rurale (moins de 2000 hab.) ou urbaine (plus de 2000 hab.).

Développement durable : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

Métropolisation : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Mitage : multiplication des constructions dans les zones rurales. L'étalement des aires urbaines se fait au détriment des campagnes.

Périurbanisation : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

Tourisme de masse : tourisme qui concerne un très grand nombre de personnes qui séjournent dans les mêmes lieux.

Urbanisation : transformation d'un espace rural en espace urbain.

Population ville centre	Population Aire urbaine
2 240 621	Paris 1 12 223 100
496 343	Lyon 2 2 165 785
(uniquement Marseille) 852 516	Marseille-Aix-en-Provence 3 1 718 281
453 317	Toulouse 4 1 232 398
228 652	Lille 5 1 158 306
241 287	Bordeaux 6 1 127 776
343 629	Nice 7 1 001 295
291 604	Nantes 8 873 133
274 394	Strasbourg 9 802 437
209 860	Rennes 10 727 357

Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée



Le résumé

L'évolution des modes de production, des transports et des communications a favorisé l'apparition de pôles urbains interconnectés, formant des aires urbaines de plus en plus vastes et complexes. Ce renforcement des aires urbaines représente un changement majeur dans la géographie de la France. Le développement des aires urbaines suit la mondialisation croissante. Ces zones métropolitaines concentrent le pouvoir politique, des activités économiques, culturelles et sociales. Les aires urbaines sont liées aux espaces productifs mais aussi aux espaces peu peuplés.

Les aires urbaines sont plurielles et peuvent se caractériser ainsi :

1. **Centre-ville** : c'est le cœur historique de la ville, où se trouvent souvent les institutions politiques, les commerces, les monuments historiques et culturels, les musées, les principaux espaces culturels.
2. **Banlieues et couronne périurbaine** : ces zones périphériques entourent le centre-ville et comprennent souvent une combinaison de quartiers résidentiels (maisons individuelles, immeubles d'appartements, lotissements), commerciaux et industriels. Elles sont reliées au centre-ville par des voies de communications et des réseaux de transport en commun.
3. **Zone industrielle** : située en périphérie du centre-ville, cette zone abrite des installations industrielles, des entrepôts et des zones commerciales. Elle peut être connectée aux autres parties de la ville par des autoroutes et des voies ferrées.
4. **Zones commerciales spécifiques** : ces zones sont dédiées aux activités commerciales et comprennent des centres commerciaux, des supermarchés, des boutiques de détail et des restaurants. Elles se localisent davantage dans les banlieues et la couronne périurbaine.
5. **Zones vertes et espaces de loisirs** : il peut s'agir de parcs, de jardins publics, de terrains de sport, de pistes cyclables, de bois, de forêts ou de sentiers de randonnée, offrant des espaces de détente et de loisirs pour les très nombreux habitants des aires urbaines.

Aussi, les aires urbaines sont des métropoles qui exercent des fonctions de commandements à différentes échelles : Paris, à l'échelle régionale, nationale et internationale, ou encore Lyon, Marseille ou Toulouse ; elles exercent une influence croissante, attirant les investissements, les talents et les flux migratoires. Elles deviennent des centres de pouvoir économique, politique et culturel, participant activement à la compétition mondiale entre les villes.

Pourtant, cette concentration urbaine engendre également des défis majeurs, tels que l'étalement urbain, les inégalités sociales et territoriales, ainsi que la pression sur les ressources naturelles et l'environnement. La question de la gouvernance urbaine et de la planification territoriale devient donc essentielle pour assurer un développement durable et équilibré.

